

Département de la Moselle

Arrondissement de Boulay

Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois

Registre des délibérations du Bureau Communautaire

Séance du 16 décembre 2019

Sous la Présidence de Monsieur André BOUCHER,

Etaient présents :

Messieurs Pascal RAPP, Jean-Michel BRUN, François TROMBINI, Jean-Claude BRETNACHER, Franck ROGOVITZ, Philippe SCHUTZ, Thierry UJMA, Jean-Victor STARCK, Jean-Claude BRETNACHER et François PAYSANT, Vice-présidents

membres en fonction : 10

membres présents : 10

Dont représentés : 0

membres absents : 0

POINT n°1 : Servitude de passage d'une canalisation d'assainissement sur la commune de Varize – Section 5 Parcelle 64 – Institution d'une déclaration d'utilité publique

Monsieur le Président informe le bureau que dans le cadre du projet de réalisation d'un lotissement à Varize, des négociations ont été entamées avec le propriétaire voisin pour l'implantation d'une servitude pour le passage d'une canalisation d'assainissement. Ce passage avait déjà fait l'objet d'un accord en 2006 mais pour un projet différent et les propriétaires remettent en cause ce document. Par conséquent, pour sécuriser la procédure, le président propose de recourir à une déclaration d'utilité publique.

Par conséquent, il est proposé au bureau de solliciter le Préfet selon les conditions prévues à l'article R152-4 du code rural pour instituer la servitude par déclaration d'utilité publique.

L'exposé du Président entendu,

Après en avoir délibéré,

Les membres du bureau,

DECIDENT A L'UNANIMITE

- 1) *D'autoriser le Président à solliciter le préfet pour l'établissement d'une déclaration d'utilité publique pour la constitution d'une servitude sur la parcelle sise ban de VARIZE – section 5 parcelle 64,*
- 2) *D'autoriser le Président à signer toutes pièces administratives ou financières afférentes,*

Les membres du Bureau,

André BOUCHER,

Pascal RAPP,

Jean-Michel BRUN,

Philippe SCHUTZ,

François TROMBINI,

Jean-Claude BRETNACHER,

Jean-Victor STARCK,

Franck ROGOVITZ,

Thierry UJMA,

François PAYSANT,